



### Permis B

Formation traditionnelle, épreuve possible dès 17 ans.

Une évaluation de conduite est effectuée avant l'entrée de formation.

Dispensée à bord du véhicule, elle permet d'établir un volume prévisionnel d'heures pratiques et de vous soumettre, par un contrat de formation, une proposition chiffrée. Un minimum de 20h est obligatoire. Copie du support utilisé

Une fois le niveau requis, la présentation à l'examen pratique est programmée.

Une convocation vous sera transmise au préalable vous informant de la date, de l'horaire et du point de RDV. L'accompagnement est assuré par un représentant de l'auto école, les frais de transport (allé-retour au centre d'examen) sont compris dans le prix de l'épreuve. Le résultat est à télécharger dès le lendemain sur votre compte Rendez-vous Permis



### Conduite accompagnée

Dès 15 ans.

Une évaluation de conduite est effectuée avant l'entrée de formation.

Dispensée à bord du véhicule, elle permet d'établir un volume prévisionnel d'heures pratiques et de vous soumettre, par un contrat de formation, une proposition chiffrée. Un minimum de 20h est obligatoire. Copie du support utilisé

Une fois le niveau requis, un RDV est proposé aux accompagnateurs: le RDV Préalable. Il débutera la phase de conduite accompagnée. Le délai minimum obligatoire de conduite est d'1 an. Les conditions d'examen sont être âgé de 17 ans et demi et avoir une année complète de conduite accompagnée. Une convocation vous sera transmise au préalable vous informant de la date, de l'horaire et du point de RDV. L'accompagnement est assuré par un représentant de l'auto école, les frais de transport (allé-retour au centre d'examen) sont compris dans le prix de l'épreuve. Le résultat est à télécharger dès le lendemain sur votre compte Rendez-vous Permis



### Conduite supervisée

A partir de 18 ans ou après un échec à l'examen.

Formation basée sur la conduite accompagnée mais sans délai minimum de conduite obligatoire.

**Cette formation a pour but d'acquérir de l'expérience et de la confiance dans votre conduite, en présence d'un accompagnateur** ▲

(titulaire du permis de conduire depuis 5 ans) Elle débute une fois le RDV Préalable effectué. Le RDV de 2h regroupant l'élève conducteur, l'accompagnateur et l'enseignant de la conduite. Avant le passage de l'examen une convocation vous sera transmise au préalable vous informant de la date, de l'horaire et du point de RDV. L'accompagnement est assuré par un représentant de l'auto école, les frais de transport (allé-retour au centre d'examen) sont compris dans le prix de l'épreuve. Le résultat est à télécharger dès le lendemain sur votre compte Rendez-vous Permis

VALORISATION DES FORMATIONS PERMIS B, APPRENTISSAGE ANTICIPÉE DE LA CONDUITE ET CONDUITE SUPERVISÉE , ISSUE DU SITE INTERNET